



COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE FUTSAL

PROCES VERBAL N° 07 – SAISON 2020/2021

Réunion du :	28/06/2021
Présidence :	M. FRESHARD Willy
Présent(s) :	M. GASTINEAU Jack, M. GUILLERET Jordan, M. MESSAOUDI Maël, M. LECOQ François et M. GALLOU David
Excusés :	M. LERAY Mathieu, M. JDIRA Taoufik, M. ROBOAM Julien

1. Approbation du Procès Verbal

La commission valide le PV n° 6 du 02/06/2021 sans remarque particulière.

2. Rappel du calendrier

Le président de la commission rappelle les dates importantes de la saison 2021/2022 (voir PV n°6).

3. Echanges avec les clubs

Sur les 16 clubs de futsal invités, 11 ont répondu présent. Chaque représentant a pu s'exprimer sur la situation de son club après deux saisons difficiles (covid) et sur leurs perspectives (effectifs, reprise sportive, engagements d'équipes, salles et créneaux horaires...).

Clubs excusés :

- Cholet FC
- Baugé
- Sporting Trélazé
- OFC Saumur
- Ste-Gemmes

4. Questions diverses

Des questions relatives à la prochaine saison ont été soulevées :

- **Arbitrage** : les clubs devront fournir un ou plusieurs arbitres initiés pour accompagner les arbitres officiels (à domicile).
- **Encadrement des matchs** : le club recevant doit fournir une personne à la table de marque ainsi qu'une personne pour la gestion de la salle. Le club visiteur doit fournir une personne à la table de marque.

- **Formations** : rappel des modalités pour les formations « arbitres initiés » et « Futsal base ».

- **Championnats 2021/2022** : la question du nombre de groupes (un ou deux) reste à définir. La décision sera prise une fois le nombre de clubs engagés connu.

5. Futsal loisirs

Les clubs disposant d'une équipe loisirs sont invités à se faire connaître s'ils souhaitent engager cette équipe dans une compétition dont la forme resterait à définir.

Prochaine réunion : août 2021

Le Président	Le Secrétaire
FRESHARD Willy	GUILLERET Jordan